

BREVES 2011

N°2

Association pour la sauvegarde des tétraonidés et de leurs habitats dans le massif vosgien- Groupe Tétràs Vosges
1 cour de l'Abbaye 68140 MUNSTER - Tél : 03.89.77.90.20 - Fax : 03.89.77.90.30
Courriel : info@groupe-tetras-vosges.org - août 2011-

En bref...

Le GTV sera présent au festival de la biodiversité organisé par les Petits débrouillards de Lorraine le **WE du 27 et 28 août** à Gérardmer.

Stratégie de l'Union Européenne sur la biodiversité à l'horizon 2020, publiée le 3 mai 2011 : parmi les 6 objectifs couverts par cette stratégie, le n°3 vise à la durabilité de la sylviculture. Ainsi, pour les forêts, d'ici à 2020, les plans de gestion des forêts publiques devront améliorer sensiblement l'état de conservation des espèces et des habitats tributaires de la foresterie. Des mesures en vue d'améliorer la biodiversité (maintien de niveaux optimaux de bois mort) devront être adoptées. En forêt tempérée de montagne, une méta analyse scientifique a montré que pour préserver de manière satisfaisante la biodiversité un minimum de 35 m³ de bois mort à l'hectare est nécessaire (Müller & Bütler 2010).

Des nouvelles du Programme LIFE+ « Des forêts pour le Grand Tétràs »

- Une étude menée (sous maîtrise d'ouvrage du Parc régional des ballons des Vosges, par Mme Bobbé Sophie) auprès des habitants et des acteurs du territoire courant 2010, afin d'examiner sous l'angle ethnologique les représentations de la forêt et du Grand Tétràs, a conclu qu'aucun des interlocuteurs n'exprime le moindre grief à l'encontre de l'espèce Grand Tétràs perçue par tous comme élément du patrimoine local. Suite à cette étude, un plan de communication mené par l'agence SELATIK a permis de rassembler un ensemble de partenaires (Conseil Régional de Lorraine, Conseil Région d'Alsace, Parc régional des ballons des Vosges, Office National des Forêts, Groupe Tétràs Vosges) autour de messages communs à diffuser lors d'opérations de communication en faveur du Grand Tétràs et de ses habitats.
- Etude génétique : la récolte des échantillons 2011 est terminée pour les crottes mais se poursuit pour les plumes. Les analyses auront lieu au courant de l'automne et le rapport complet de l'étude (2010-2011) suivra dans la foulée.
- Le programme Life+ prévoit la mise en place d'îlots de vieillissement. Dans ces îlots, le propriétaire s'engage, en échange d'une indemnisation, à ne pas exploiter soit la totalité de l'îlot (pendant une période minimale de 30 ans) soit qu'une partie (selon qu'il s'agisse d'un îlot dit complet ou partiel). A ce jour, la commune de Thiéfosse (88) a déjà contractualisé 24 ha et la commune de Remiremont (88) 19 ha. D'autres communes doivent encore délibérer sur différentes propositions.

Pour en savoir plus sur le programme **Life+** : <http://lifetetrasvosges.lorraine.eu>

LES NOUVELLES DE LA RECHERCHE

Prédictions quantitatives de l'occupation de sites par le Grand Tétràs dans des habitats fragmentés

Une conclusion majeure de l'étude de la biologie des métapopulations est que la conservation des espèces devrait favoriser la persistance des populations régionales plutôt que locales. La persistance régionale est étroitement liée à la taille, la configuration spatiale et la qualité de l'habitat des blocs d'habitat. Ainsi, il est important de bien identifier les blocs prioritaires pour la conservation des espèces menacées.

Les auteurs ont développé un modèle prédictif de l'occupation de sites par le grand tétras en fonction de la taille des blocs d'habitat, leur isolation, leur connectivité, l'altitude et l'aire biogéographique. La probabilité d'occupation d'un bloc augmente avec sa taille et l'altitude, et diminue avec l'augmentation de la distance avec le bloc occupé le plus proche. La taille du bloc est le prédicteur le plus important. Ce modèle

Le GTV a envoyé aux différents préfets du Massif vosgien, une motion adoptée en conseil d'administration au mois de février, sollicitant un « renforcement de la surveillance des forêts des Hautes Vosges » notamment au vu du développement des pratiques motorisées en forêt et ses effets néfastes sur les espèces animales tout particulièrement en période hivernale et de reproduction, de la déclinaison des mesures de sauvegarde efficaces en faveur du Grand Tétrás actées dans le cadre de Natura 2000 avec le soutien de l'UE, de l'Etat et des collectivités territoriales ou locales et de la nécessité d'organiser la maîtrise des usages motorisés en forêt tout particulièrement dans les secteurs les plus prestigieux et sauvages de la montagne vosgienne. A ce jour, aucune réponse ne nous est parvenue.

utilise uniquement des données sur le nombre, la taille et la configuration spatiale des blocs d'habitat. C'est un outil pratique pour la désignation des zones prioritaires de conservation pour le Grand Tétrás, c'est-à-dire de grands blocs « cœurs » très résilients en terme de qualité d'habitat, des blocs « îles » plus petits avec une forte probabilité d'être occupés ou recolonisés, et des blocs fonctionnant comme habitat-relais entre les blocs occupés. Si l'on veut préserver le grand tétras, l'habitat favorable doit être maintenu en un réseau fonctionnel de bloc respectant les valeurs-seuils résultant de cette étude en termes de taille de blocs et de distance inter-blocs. Celles-ci sont valides pour l'ensemble de l'aire de distribution du Grand Tétrás. Sur la base de leurs résultats, les auteurs recommandent que les stratégies de conservation du grand tétras doivent :

- 1) Se focaliser sur des zones prioritaires constituées de blocs d'habitat > 1400 ha et comportant des populations durablement établies
- 2) Viser le maintien de grands blocs et étendre leur proportion d'habitat favorable en préservant les vieux peuplements (*old-growth* dans le texte), et, parallèlement, transformer les peuplements denses et homogènes en peuplements à structure hétérogène avec un couvert de la canopée intermédiaire et une végétation herbacée bien développée
- 3) Améliorer de façon similaire la qualité des blocs non occupés dans les environs proches des grands blocs
- 4) Augmenter le succès de colonisation des blocs les plus éloignés en créant des habitats-relais au sein de la matrice forestière. Des blocs d'au moins 50 ha situés à moins de 5 km du bloc occupé le plus proche devraient être créés

Source :

Bollmann, K., Graf, R.F., & Suter, W. (2011). Quantitative predictions for patch occupancy of capercaillie in fragmented habitats. *Ecography* 34 : 276-286.



Dessin : P. Merckle

Bonne fin d'été à toutes et tous!